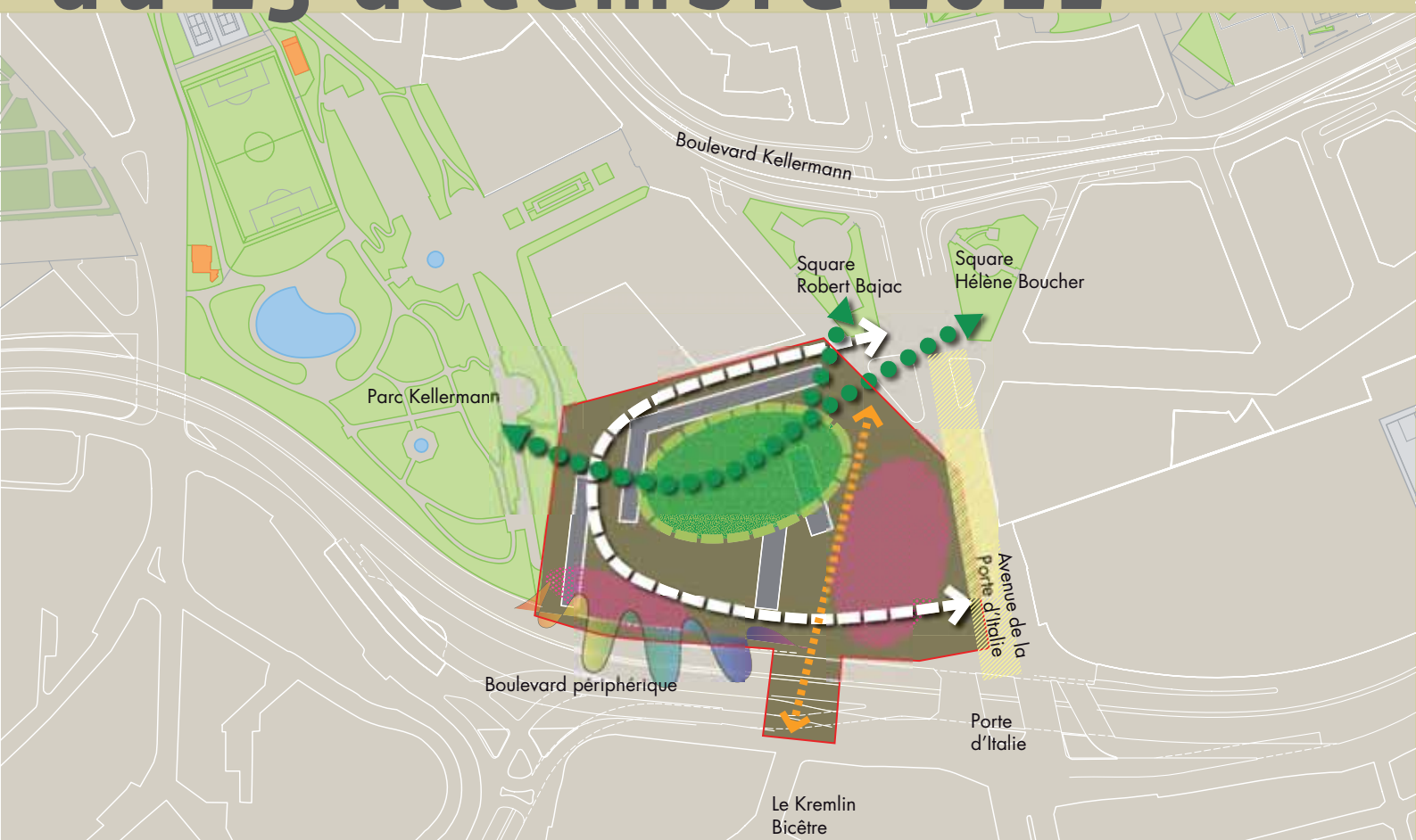


Projet d'aménagement Paul Bourget

Compte-rendu de la réunion publique d'ouverture du 13 décembre 2011



Cette note est le compte-rendu des éléments de présentation et des échanges qui ont eu lieu lors de la réunion publique d'ouverture de la concertation sur le projet Paul Bourget.
Cette réunion s'est déroulée selon le format cabaret (cf p.7).

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DE L'ATELIER D'OUVERTURE	3
2.	RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE.....	7
2.1.	REPONSES DES PARTICIPANTS.....	7
2.2.	COMMENTAIRES DE L'EQUIPE PROJET	10

1. PRESENTATION DE L'ATELIER D'OUVERTURE

M. Jérôme Coumet, Maire du 13^e arrondissement, remercie l'ensemble des participants d'être venus à cette réunion. Il remercie M. Jean-Yves Mano, adjoint au Maire de Paris en charge de la question du logement, ainsi que ses collègues de la Mairie du 13^e arrondissement. Il rappelle que beaucoup de chemin a été parcouru concernant le quartier. Il souhaite alerter les habitants sur un point en particulier : la question du temps du projet. Il se souvient que certains habitants avaient peur que le projet soit élaboré de manière trop rapide. Il explique que, bien au contraire, l'opération se fera de manière lente. Il pense que cela sera positif pour le quartier. L'idée est de prendre le temps de discuter, de travailler autrement. Il explique que toutes les réunions qui ont eu lieu avant celle-ci ont été réalisées en supplément du dispositif légal. L'objectif est d'impliquer les habitants en construisant un destin commun pour leur quartier : le relogement, l'espace public, les nouveaux équipements,... L'idée est que chacun puisse s'exprimer. Ce travail se fait en partenariat avec la SGIM, bailleur sur le site.

Jean-Yves Mano, Adjoint au Maire de Paris, chargé du logement, aux côtés d'Olivier Leblanc directeur général de la SGIM, est heureux de présenter à nouveau ce projet ambitieux et souhaite prendre en compte au maximum les attentes des habitants sur ces futurs aménagements. Il rappelle que cette opération de démolition-reconstruction n'est pas la première réalisée à Paris. Or, les parisiens n'entendent pas, généralement, parler de ce type d'opérations. Cela signifie qu'elles se sont bien passées et que les réponses ont été adaptées aux besoins des habitants. Il comprend cependant qu'un tel changement d'environnement puisse générer des inquiétudes. Il insiste sur le fait que la Ville de Paris ne souhaite pas créer de frustrations mais plutôt améliorer le cadre de vie des parisiens. Il explique que ces réunions se trouvent encore très en amont par rapport à la concrétisation des aménagements. Il faut prendre le temps de ce travail collectif.

Marie-Catherine Bernard, du cabinet Res publica, chargée d'animer la concertation sur le projet, explique que la démarche de concertation a pour double objectif d'informer et d'améliorer la qualité des décisions prises en ouvrant largement le débat avec tous ceux concernés par le projet afin qu'au final ce projet soit le meilleur projet possible.

Mme Bernard présente l'organisation de l'ensemble du dispositif de concertation. Il a débuté par une série de rencontres avec les acteurs associatifs du quartier, et par une grande étape d'information sur le projet avec l'exposition et ses visites commentées.

La réunion publique de ce soir est destinée bien sur à poursuivre l'information, mais surtout à donner la parole aux participants. Elle explique qu'après la présentation introductive deux grandes questions leur seront posées :

- **Que faut-il « garder » du quartier** ou au contraire **ne surtout pas retrouver demain** ? Dans les espaces intérieurs, extérieurs, les logements, l'ambiance, le vivre ensemble, l'environnement.....
- **Qu'est-ce-qui dans le projet d'aménagement pourra rendre la vie plus agréable pour tous dans le quartier** ? (imaginer la réponse pour les différentes

catégories d'habitants, les enfants, les jeunes, les étudiants, les familles, les seniors...).

La réponse aux questions permettra également de mieux préparer les trois ateliers participatifs qui auront lieu de janvier à mai 2012. Ils porteront sur les sujets suivants et viendront nourrir la réflexion et y compris celles des architectes et des paysagistes qui travailleront sur le projet :

- La façon d'habiter
- Les espaces verts et espaces publics
- La vie de quartier : commerces, activités associatives,...

Par ailleurs un travail est mené avec les collégiens. Tous seront interrogés via un questionnaire et un atelier sera organisé avec les délégués de classe.

Elisabeth Borne, Directrice de l'urbanisme à la Ville de Paris, présente le projet soumis à la concertation. Elle souhaite, au préalable, rappeler que ce n'est pas la première opération de démolition-reconstruction, comme l'a rappelé Jean-Yves Mano. Ce réaménagement a été décidé suite aux diagnostics réalisés sur les bâtiments. Ceux-ci montrent qu'il est impossible de mettre ces bâtiments en conformité avec les normes et les réglementations. Cette démarche est également l'occasion de réfléchir à la conception du quartier, essentiellement composé de logements. Le deuxième objectif est d'améliorer la qualité de vie dans le quartier en traitant les nuisances sonores, en améliorant les espaces verts et les liaisons de ce quartier avec son environnement. La démarche de concertation doit être adaptée pour écouter les habitants et recueillir l'ensemble de leurs attentes.

Aude Heydacker, chef de projet de l'opération Paul Bourget à la direction de l'urbanisme, présente les plans du site actuellement et le projet d'aménagement du projet.

Elle souhaite revenir dans un premier temps sur les motifs du choix de démolition. Elle rappelle que les bâtiments de la cité Paul Bourget ont été rénovés une première fois en 1988. L'objectif dans ce projet est de privilégier la sécurité des habitants. Ces bâtiments construits en 1955, en tant que Lopofa : Logements populaires familiaux, ne sont plus aux normes aujourd'hui. La deuxième raison est de proposer des logements confortables et de qualité aux habitants (personnes âgées, parents avec des poussettes, personnes handicapées,...) C'est également l'occasion de repenser le quartier.

Un autre objectif est de mieux respecter l'environnement en faisant des bâtiments développement durable.

Les entretiens préalables aux rendez-vous publics ont permis de faire ressortir les atouts du quartier (l'accès aux transports, la présence d'espaces verts, la présence de grands centres commerciaux), et ses inconvénients (les nuisances du périphérique, la manque de lien avec les autres quartiers de la ville, des espaces verts pas assez entretenus et sous-utilisés, peu de commerces de proximité,...)

Cette démolition engendrera des relogements. La Ville de Paris, la SGIM et l'Amicale de locataires ont signé une charte de relogement, élaborée au cours de trois réunions publiques en concertation. Elle a été élaborée en mars 2011 et diffusée par l'amicale de locataires et la SGIM. Une réunion est prévue sur cette question avec la SGIM en mars 2012. D'ici cette réunion, les habitants peuvent contacter la SGIM qui pourra répondre aux questions particulières.

Aude Heydacker présente ensuite les objectifs du projet d'aménagement:

- Mieux relier le quartier au reste de la ville

Aujourd'hui les rues sont en impasse et butent sur le périphérique. Pour améliorer les déplacements, l'idée est de prolonger la rue Paul Bourget jusqu'à l'avenue de la Porte d'Italie. Il s'agira d'aménager cette rue en donnant la priorité aux piétons et au vélo pour éviter que les voitures n'y circulent trop vite.

- Relier la mairie du Kremlin-Bicêtre à Paris

Cela facilitera les échanges entre les deux villes avec une passerelle uniquement piétonne et vélo.

- Reconstituer au minimum les 365 logements sociaux

Le projet prévoit d'implanter des logements autour des espaces verts pour une meilleure qualité de vie. Les espaces verts pourront être publics et privés. Le projet prévoit 3 types de hauteur possibles : 8, 10 ou 12 étages. L'objectif est de permettre de réaliser des bâtiments de formes variées et harmonieuses qui ne soient ni des barres, ni des cubes. En revanche, pour conserver l'ensoleillement, il a été démontré que les bâtiments les plus hauts du quartier ne devraient pas être implantés au sud.

- Intégrer de l'activité dans le quartier

Le programme prévoit une résidence hôtelière, une résidence étudiante, des bureaux, le parking Vinci et quelques commerces supplémentaires à la sortie du jardin et dans l'îlot économique. Pourquoi des immeubles d'activité dans le quartier ? La première raison est de protéger le quartier du bruit du périphérique. L'idée est qu'il soit possible de travailler, habiter et faire ses courses dans le quartier afin de créer une vie permanente. C'est également l'occasion de retravailler l'entrée de la ville pour rendre l'environnement de la Porte d'Italie plus attractif.

- La requalification des espaces verts

Le projet réaménage les espaces verts en constituant des espaces verts publics et privés. L'espace vert de Paul Bourget est un espace vert protégé. Il faudra donc prendre en compte les contraintes réglementaires (tout n'est pas possible) tout en essayant de répondre à la nécessité de protéger le quartier du bruit. Le jardin au centre du quartier sera un jardin public et donc forcément mieux entretenu et de meilleure qualité.

Concernant le calendrier prévisionnel de l'opération, il se déroulera en trois phases :

1. La construction des deux premiers bâtiments se fera entre 2013 et 2015. Une partie des locataires du bâtiment C pourra être relogée dans ces premiers bâtiments, l'autre partie sera relogée ailleurs. Techniquement, il n'est pas possible de reloger plus rapidement que ce qui est prévu dans ce projet. En 2016, le bâtiment pourra être démoli. Entre 2014 et 2016, l'îlot économique sera retravaillé et la nouvelle voie qui longe cet îlot, aménagée.
2. De 2016 à 2018, la rue Paul Bourget sera prolongée, les bureaux seront construits le long du périphérique et la construction des bâtiments 5, 6, 7 et 8 permettra de reloger les personnes vivant aujourd'hui dans les bâtiments A et B. La moitié du jardin sera aménagée.
3. La phase 3 aura lieu entre 2018 et 2020. Les bâtiments de logements (9, 10 et 13), les résidences étudiante et hôtelière seront construits. Le jardin sera terminé.

Marie-Catherine Bernard présente les questions posées aux participants par table :

- **Question 1** : Que faut-il « garder » du quartier ou au contraire ne surtout pas retrouver demain ? Dans les espaces intérieurs, extérieurs, les logements, l'ambiance, le vivre ensemble, l'environnement.....

Qu'est ce qui vous plaît dans le quartier et que vous aimeriez retrouver quand le projet sera terminé ?

Qu'est ce qui ne vous plaît pas dans le quartier et qu'il faudrait corriger avec le projet d'aménagement ?

- **Question 2** : Qu'est-ce qui, dans le projet d'aménagement qui vous a été présenté, pourra rendre la vie plus agréable pour tous dans le quartier ? (imaginer la réponse pour les différentes catégories d'habitants, les enfants, les jeunes, les étudiants, les familles, les seniors...).

2. RESTITUTION DU TRAVAIL PAR TABLE

Afin de faciliter la prise de parole par tous, la réunion est organisée selon le « **format cabaret** ». Les participants sont installés par table de 6 à 8 personnes. Chaque table étudie les questions et y apporte des réponses individuelles et collectives. A l'issue de ce travail, Marie-Catherine Bernard donne la parole aux différents porte-parole des tables afin qu'ils fassent part des réflexions de leur groupe. Elle précise qu'il est possible que des désaccords apparaissent aux tables et que, dans ce cas, au lieu de rechercher un consensus mitigé, il est préférable d'expliquer dans la restitution les raisons de ces désaccords.

2.1. LES REPONSES DES PARTICIPANTS AUX DIFFERENTES QUESTIONS¹

- **Question 1** : Que faut-il « garder » du quartier ou au contraire ne surtout pas retrouver demain ? Dans les espaces intérieurs, extérieurs, les logements, l'ambiance, le vivre ensemble, l'environnement...

Table 1 : Les participants de la table souhaiteraient des bancs dans le jardin, conserver les aires de jeux pour les enfants, des balcons spacieux, ils apprécient que le parc à l'intérieur du quartier soit privé et veulent conserver le calme et la voie centrale sans trop de circulation. Ils souhaitent garder l'ambiance du quartier.

Table 2 : Les participants souhaiteraient conserver : les gardiennes et gardiens, les allées, les transports, la convivialité des habitants... Ils souhaitent que les futurs immeubles soient organisés avec deux logements au maximum par étage. Ils ne veulent plus avoir les locaux à poubelles dans l'état actuel, les stationnements anarchiques des voitures, les interphones des immeubles (qui font du bruit). Concernant l'accès au parc, il doit, selon eux, être revu.

Table 3 : Les personnes de la table souhaitent conserver les gardiens, la rue Paul Bourget en voie sans issue afin d'éviter la circulation de voitures dans cette rue (proposition applaudie par la salle), développer des places pour handicapés et faire en sorte qu'elles soient respectées, des aires de jeux pour les petits, fermer le local à poubelle pour le réserver aux résidents. Ils aimeraient que les places de stationnement ne soient pas occupées par des véhicules abandonnés. Ils attendent une meilleure insonorisation des logements et des caves sécurisées. Ils souhaitent conserver les espaces verts et la tranquillité.

Table 4 : Les participants de la table 4 apprécient les espaces verts, l'ensoleillement (peu d'immeubles au nord), l'impression d'espace entre les immeubles, le stationnement résidentiel, les loyers modérés, les liens entre voisins, les balcons et vérandas. A contrario ils n'apprécient pas dans le quartier la très grande circulation, le fait que le quartier soit isolé, qu'il n'y ait ni crèche, ni école, ni halte garderie, ni commerces de proximité. Ils soulignent le manque d'ascenseur et demandent deux ascenseurs par immeuble afin de palier les problèmes de pannes. Ils font état d'un manque de placards dans les appartements et de locaux à vélo.

¹ le n° des tables n'ayant pas été systématiquement mentionné par les participants, elles ont été renumérotées pour le compte-rendu

Table 5 : Les participants de la table 5 apprécient les loggias, le fait que les appartements n'aient pas de vis-à-vis. Ils souhaitent pour le quartier une crèche, une boulangerie, une bibliothèque, des espaces pour les chiens, des dos-d'âne pour limiter la vitesse de circulation. Ils espèrent un lieu sécurisé et propre. Pour les logements ils souhaitent des cuisines séparées, des douches de plain-pied ou baignoire, des placards, des balcons, des portes-blindées, et une meilleure isolation entre appartements actuellement séparés par des cloisons trop minces. Ils ne souhaitent pas avoir de logements au rez-de-chaussée, souhaitent qu'on limite le nombre de logements à 3 par étage et que l'on puisse retrouver la même superficie « ou presque ».

Table 6 : Les participants apprécient les espaces verts, le bon nombre de pièces dans les logements. Ils souhaitent retrouver une superficie (pour les personnes seules) identique pour pouvoir accueillir les enfants et petits enfants. Et sont sensibles au fait de retrouver une ambiance de quartier. Ils souhaitent que les logements disposent d'une cave, d'un cellier, de grands placards et du chauffage collectif. Ils ne souhaitent pas retrouver le bruit du périphérique ni celui de la porte d'Italie, la mauvaise gestion des feux de circulation. Ils estiment qu'il faut prévoir des espaces pour chiens, un lieu collectif pour se réunir et qu'il faut éviter le trafic routier dans le quartier avec un dispositif adapté. Ils souhaiteraient que les locaux à poubelles ne soient plus ouverts.

Table 7 : Les participants rappellent qu'une meilleure insonorisation du périphérique peut être imaginée. Ils souhaitent que les 365 familles soient relogées aux normes actuelles en toute sécurité.

Table 8 : Les participants de la table 8 souhaitent conserver un quartier agréable, le calme, la tranquillité, les espaces verts. Ils souhaitent voir disparaître la pollution, les nuisances sonores, la dégradation des immeubles et le manque d'entretien, certaines réunions en bas d'immeubles et les espaces verts dégradés par les excréments.

Table 9 : Les participants de cette table aimeraient garder les espaces verts avec des arbres (en évitant les essences allergisantes), les jeux pour enfants et toutes générations, une qualité du vivre ensemble. Ils souhaitent voir disparaître les nuisances sonores, la pollution, les rats. Ils souhaiteraient que le local à poubelles soit fermé et mis à l'écart. Ils reprochent le manque de propreté dans tous les immeubles, dans les parties communes,...

Table 10 : Les participants font état de ce qu'ils aimeraient retrouver dans le quartier : les espaces verts, l'absence de grands ensembles, les transports, les grandes surfaces à proximité, la vie de « petit quartier » et les relations entre familles et personnes âgées. Par contre ils se plaignent de la mauvaise insonorisation des logements, du manque d'ascenseur, de la présence de gros chiens, de problèmes de voisinage « parfois », et d'une attention insuffisante du bailleur à certaines questions.

Table 11 : Les participants estiment que dans le projet d'aménagement il sera nécessaire de veiller à préserver l'environnement, à prévoir des logements adaptés aux seniors, des crèches, et des aménagements pour les voitures des résidents.

- **Question 2** : Qu'est-ce qui dans le projet d'aménagement qui vous a été présenté pourra rendre la vie plus agréable pour tous dans le quartier ? (imaginer la réponse pour les différentes catégories d'habitants, les enfants, les jeunes, les étudiants, les familles, les seniors...).

Table 1 : Les participants de la table 1 pensent qu'il faudrait un club pour le troisième âge, une salle de gymnastique avec des cours diversifiés et des horaires d'ouverture larges, une antenne de la mairie, un club pour la jeunesse, un bureau d'aide sociale, un meilleur éclairage du parc et du quartier, un ascenseur à chaque étage et par mesure de sécurité deux par immeuble, moins d'escaliers entre les immeubles, une meilleure insonorisation des appartements et des appartements plus grands avec des placards. Ils imaginent des balcons semi fermés et plus de marches pour accéder aux appartements.

Table 2 : Les participants de cette table aimeraient des logements avec des balcons, des stationnements réservés aux résidents, des ralentisseurs, un centre médical, une bibliothèque, une boulangerie, une salle polyvalente, un espace réservé aux chiens et deux ascenseurs par immeuble s'arrêtant à chaque étage.

Table 3 : Les participants s'interrogent sur la viabilité des petits commerces. Ils se demandent comment et dans quelles conditions se fera l'ouverture vers le Kremlin Bicêtre. Quelles seront les conditions de sécurité...

Table 4 : Les habitants de cette table apprécient la passerelle permettant l'accès au Kremlin Bicêtre ainsi que la voie circulaire (qui doit être prévue en sens unique Porte d'Italie rue Dr Bourneville) pour désenclaver le quartier et faciliter l'accès au parc Kellermann.

Table 5 : Les participants de cette table trouvent la passerelle permettant de relier le quartier au Kremlin-Bicêtre, très intéressante. Ils apprécient également le projet de voie circulaire pour désenclaver le quartier. Ils précisent cependant que cette voie circulaire doit être en sens unique, dans le sens Porte d'Italie vers la rue du Docteur Bourneville. « Elle ne doit pas devenir un circuit de formule 1 ». Ils estiment que ce qui rendra la vie plus agréable dans le quartier est la présence des espaces verts, les logements neufs et la présence de grandes baies vitrées.

Une participante demande s'il peut encore être envisagé de couvrir le périphérique.

Table 6 : Les participants de la table 6 veulent que le quartier privilégie une mixité sociale entre locataires et activités. Ils se demandent s'il ne serait pas possible de réaliser une résidence pour personnes âgées. Ils veulent que le quartier fasse partie intégrante de la ville de Paris, notamment en ce qui concerne certains liens symboliques comme les décorations de Noël. Ils souhaitent des immeubles clairs, ouverts sur l'extérieur avec des grandes baies vitrées, des balcons,... un ascenseur à chaque étage et si possible deux par immeubles et du chauffage collectif. Ils demandent des permanences d'assistantes sociales et services et des espaces de jeux fermés pour les enfants.

Table 7 : Les participants aimeraient que des ralentisseurs soient installés dans le quartier. Ils souhaitent également une boulangerie ainsi qu'un lieu pour que les jeunes puissent se retrouver et discuter ensemble.

Table 8 : Les habitants de cette table trouvent que le projet est bien pensé, bien réfléchi, surtout au niveau du caractère verdoyant du projet. Ils souhaitent qu'un travail soit fait également au niveau de l'architecture. Ils auraient deux questions : qu'est-ce que le PLU permet de faire ? Quel type de sol est présent sur le site ?

Table 9 : Les habitants de cette table expliquent que le quartier doit conserver une convivialité, il faut pour cela favoriser les espaces de rencontre, une circulation et un parcours qui prendrait en compte l'ensemble des personnes du quartier, avec leurs « spécificités » - enfants, handicapés,... dans l'aménagement des cheminements, le logement,... Ils souhaiteraient qu'un parking soit aménagé en sous-sol. Et que les poubelles soient dans un local fermé.

Table 10 : Parmi les éléments positifs les participants retiennent les ascenseurs et les espaces verts.

Certains participants font des propositions individuelles comme des caves cimentées, un bar-snack dans le quartier, des vide-ordures dans les cuisines, des massifs de fleurs, des locaux à vélo à louer, la présence d'un médecin ou un centre médical, créer des habitats écologiques, un jardin partagé, un besoin d'ensoleillement dans le jardin et les logements, une crèche et une école primaire.

2.2. COMMENTAIRES DE JEROME COUMET ET ELISABETH BORNE

Mme Borne explique que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document très général et, dans le cas présent, il sera complété avec des orientations d'aménagement comme les emprises des espaces verts publics ou privés, les nouvelles voies, les équipements publics. Le PLU ne tisse pas l'architecture. Il se contente de définir les différents volumes des bâtiments à construire, notamment la hauteur et l'espace les uns par rapport aux autres. Les choix d'architecture sont ensuite réalisés suite à des concours d'architecture auxquels les habitants seront associés (via un représentant).

M. Coumet trouve l'exercice très intéressant. Il constate que le résultat est, au final, très cohérent, y compris dans les contradictions qui sont vécues : un quartier calme à l'intérieur et un quartier bruyant en périphérie. Même si le quartier de la Porte d'Italie restera bruyant, notamment à cause du périphérique trop coûteux à recouvrir, il est possible d'aménager un quartier plus agréable à vivre, par exemple en amenant de la mixité dans les usages avec un immeuble d'activité le long du périphérique qui protégera également du bruit.

Concernant les concours d'architecture, M. Coumet explique qu'ils sont très formalisés et laissent peu de place à la voix des habitants. Il indique ainsi que pour faire remonter la voix des habitants, il est nécessaire de faire remonter leurs propositions, leurs idées, leurs désirs, en amont du concours pour qu'ils soient intégrés aux critères de choix dans le concours d'architecture. C'est ce qui est proposé dans ce dispositif de concertation. Il précise que certaines propositions seront intégrées grâce à cette

démarche (exemple : le besoin de placards) et que d'autres seront intégrées naturellement par les normes et les réglementations (l'accessibilité handicapé, l'ascenseur à chaque étage,...).

A propos de l'isolation des logements, il considère que la question doit être prise en compte de manière systématique. Il rappelle qu'un plan d'ensemble a été mis en place dans le 13^e arrondissement. Il explique que la question du coût du chauffage sera un sujet de plus en plus central dans les années à venir. Les logements doivent être isolés au maximum pour faire en sorte que le prix soit le moins impacté possible.

La question des voies de desserte est également très importante pour le quartier. Il doit être bien desservi pour ses habitants, mais celle-ci doit être étudiée pour éviter tout dysfonctionnement : vitesse, visibilité,...

Concernant la passerelle imaginée vers le Kremlin-Bicêtre, M. Coumet indique que celle-ci n'est pas, à l'heure actuelle, inscrite dans le Plan Local d'Urbanisme. Il note toutefois la difficulté de franchir le périphérique pour atteindre le Kremlin, notamment pour aller faire ses courses à pieds. Il précise que l'équipe essaye de pousser l'idée d'aménager une passerelle piétonne sans que celle-ci ne soit pour l'instant financée. Cependant, intégrer cette passerelle dans ce projet peut être une réelle opportunité. Il entend donc que certaines personnes soient satisfaites de cette idée, mais explique que si les habitants ne sont pas d'accord, la concertation sur ce projet est l'occasion de se positionner pour ou contre ce type d'élément.

Il se dit très satisfait du travail réalisé dans cette première réunion et souligne une nouvelle fois la cohérence des réponses qui fera avancer le projet dans le sens des habitants.

Marie-Catherine Bernard rappelle qu'une série d'ateliers aura lieu à la rentrée 2012, notamment sur la question de l'habitat.

Une participante souhaite savoir si elle bénéficiera de la charte de relogement au cas où elle quitterait son logement. Elle souhaiterait avoir une réponse concrète sur ce point.

M. Leblanc (directeur général de la SGIM) explique que la charte de relogement a été faite pour être appliquée début 2014. Cependant, il précise que cela n'empêche pas de prendre en considération toutes les demandes de relogement dès à présent. Ensuite, en fonction des cas, certaines personnes pourront être relogées au vu des conditions présentes dans la charte. Certains locataires ont déjà été relogés sur d'autres sites. D'autre part, les logements vides seront temporairement occupés par des étudiants.